

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-DEUX OCTOBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 16 octobre 2024*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Renaud LE BERRE, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Nathalie BEAUVY donne pouvoir à Denis BERTRAND,
- Camille CAURET donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Sylvie HERVO donne pouvoir à Jérémy BOULARD,
- Josianne JEGU donne pouvoir à Nicole POULAIN,
- René LE BOULANGER donne pouvoir à Thierry ROYER,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Claudine AILLET, Yvon BERHAULT, Josyane BERTIN, Suzanne BOURDÉ, Thibault CARFANTAN, Marc LE GUYADER, David L'HOMME, Sébastien PUEL, Fabienne TASSEL.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Laurence URVOY

**Délibération n°2024-151**

Membres en exercice : 69 Présents : 52

Absents : 17

Pouvoirs : 8

**AFFAIRES GENERALES**  
**EMPLOIS ASSOCIATIFS LOCAUX – CONVENTIONS TRIPARTITES AVEC LE DEPARTEMENT – AVENANTS**

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'emploi dans les structures associatives, le Département des Côtes d'Armor, dans un courrier du 15 avril 2024, a informé de sa décision de prolonger d'une année,

les conventions tripartites arrivant à terme en 2024. Cette prolongation d'un an devra être formalisée par un avenant à la convention actuelle pour chacun des emplois associatifs locaux. A l'échéance de la prolongation d'un an, les conventions Département/Lamballe Terre & Mer (co-financeur)/Association devront faire l'objet d'une demande de reconduction calendaire à partir de 2025.

Lamballe Terre & Mer contribue au financement 10 postes répartis dans différentes structures associatives du territoire, à hauteur de 8 000 € pour un emploi à temps complet.

Vu la délibération n°2020-225 du 10 novembre 2020, décidant renouveler son partenariat avec le Département pour ces emplois associatifs,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- DECIDE de renouveler par avenant, pour une durée d'un an, les conventions tripartites arrivant à terme en 2024, pour les emplois associatifs locaux, dont la liste est ci-après,
- CONFIRME le principe de l'attribution d'une aide plafonnée à 8 000 € par an et par poste à temps plein,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer les avenants aux conventions tripartites et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

12 NOV. 2024



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 14 NOV. 2024

De la publication le 14 NOV. 2024

Pour le Président  
Par délégation  
Lydie MICHEL  
Directrice  
Administration Générale

### Liste des emplois associatifs

Nom de l'association	Intitulé du poste	Au titre de la politique	Département Aide annuelle Plafond par ETP	Lamballe Terre & Mer Aide annuelle Plafond par ETP	Date du terme de la convention initiale
Maison de la Pêche et Nature	Animateur milieu aquatique et pêche	Tourisme	8 000 €	8 000 €	31/12/2024
	Animateur milieu aquatique et pêche	Tourisme	8 000 €	8 000 €	30/07/2025
Association Ferme d'Antan	Agent d'aménagement et d'animation culturelle (100% depuis 2021)	Tourisme	8 000 €	8 000 €	30/03/2025
	Animateur touristique en milieu rural	Tourisme	8 000 €	8 000 €	30/06/2025
Station Sport Nature de Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle	Animateur multisport	Sport	8 000 €	8 000 €	31/12/2024
	Moniteur de voile	Sport	8 000 €	8 000 €	31/12/2024
Office communautaire des Sports	Animateur sportif	Sport	8 000 €	8 000 €	31/08/2024
	Animateur sportif (temps partiel 59%)	Sport	4 720 €	4 720 €	31/08/2024
Groupement d'Employeurs de Badminton (emploi partagé avec Plérin)	Educateur sportif	Sport	8 000 €	4 000 €	31/08/2024
Dojo du Pays de Lamballe	Animateur sportif	Sport	8 000 €	8 000 €	30/09/2024